

## LE MONUMENT AUX MORTS

On a tout dit sur la "Grande guerre" de 1914-1918 : une véritable ~~h~~écato**m**be. Aujourd'hui encore, le nom de Verdun évoque l'enfer.

30 langannais sont tombés au champ d'honneur au cours de ce conflit : c'est un lourd tribut pour notre Commune qui comptait à l'époque 550 habitants.

### POUR NE PAS OUBLIER

LANGAN veut se souvenir de ses enfants disparus et leur rendre un hommage public.

- Dès le 28 Novembre 1920, le Maire de la Commune, Monsieur François MASSOT, "expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire une souscription pour élever un monument aux morts pour la France. Le Conseil décide que chaque conseiller fera une souscription dans son quartier. Monsieur le Maire accompagnera les conseillers dans leur tournée".

- Le 27 Février 1921, "le Maire communique au Conseil la liste de souscription qui s'élève à ce jour à 1 492 F. Messieurs Massot, Maire, Roullé adjoint, Jéhérot Hyacinthe et Chénard Léon sont chargés du choix du monument à ériger".

- Le 15 Mai 1921, "le Maire soumet au Conseil Municipal les plans et devis du monument à élever à la mémoire des soldats morts pour la Patrie. Le montant du monument, des inscriptions, des frais de transport, du soubassement, de pose, est envisagé à 4 000 F. Le Conseil approuve les plans et devis.

La souscription s'est élevée à 1 500 F. Le Conseil donne autorisation à Monsieur le Maire de passer les marchés nécessaires pour l'érection du monument. Il demande, en outre, qu'une subvention de l'Etat soit accordée à la Commune de Langan pour lui permettre de commémorer les morts de la Grande Guerre".

- Le 05 Juin 1921, "le Conseil décide de placer le monument aux morts dans le cimetière, partie ouest, près du calvaire.

Les ressources proviennent :

1 - d'une souscription s'élevant à 1 500 F

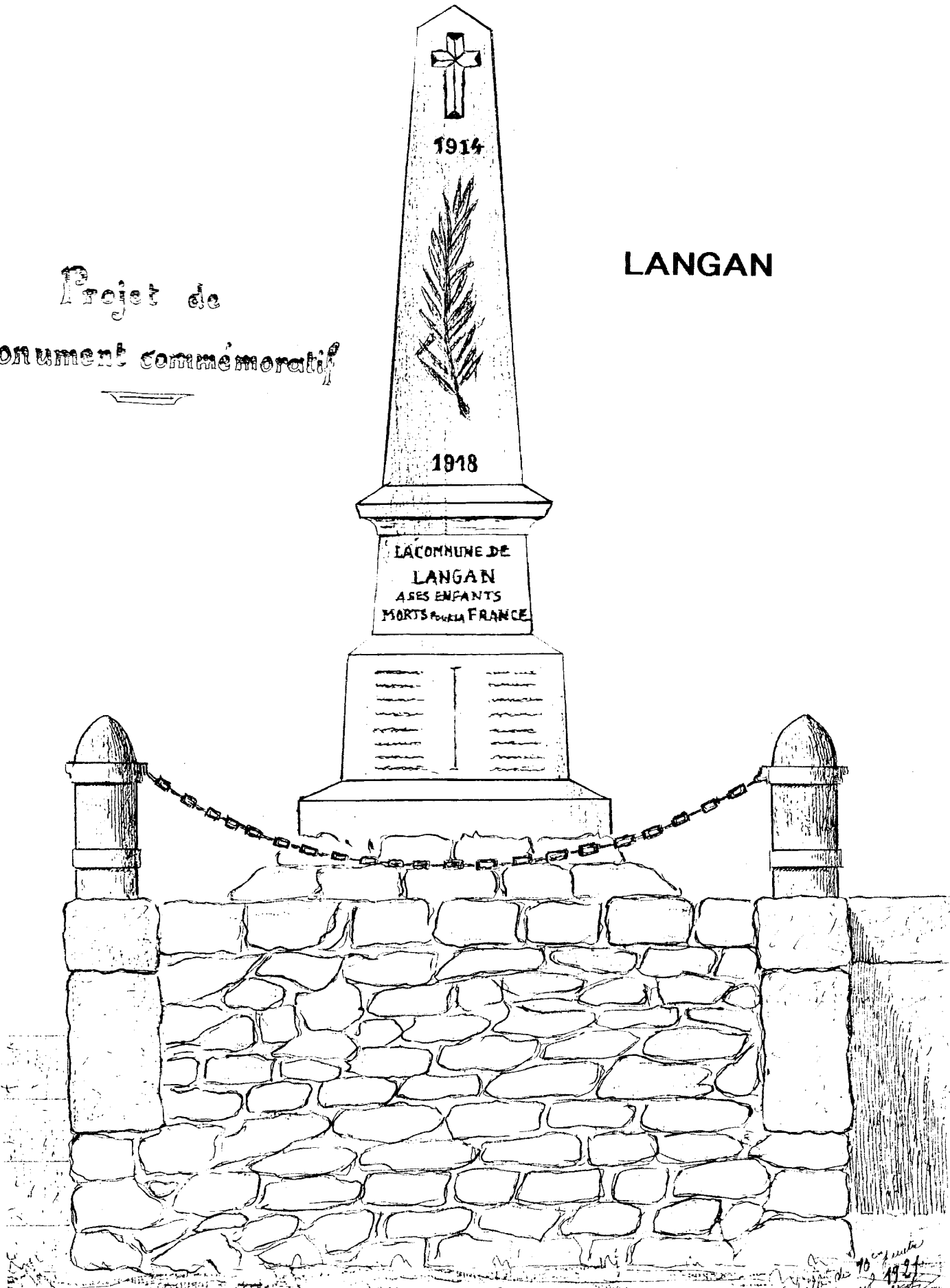
2 - des ressources budgétaires pour 2 500 F (budget additionnel 1921 voté ce jour)

Le Conseil renouvelle sa demande pour qu'une subvention de l'Etat soit accordée à la Commune pour l'érection du dit monument".

- Le 12 Juillet 1921, la Commission artistique départementale émet un avis favorable à l'approbation du projet.

Projet de  
monument commémoratif

LANGAN



MONUMENT ORNÉ DE DEUX OBUS RELIÉS PAR UNE CHAÎNE — ERIGÉ EN 1921

*Projet de monument  
de la commune de Langan  
à ses enfants  
morts pour la France  
1914-1918  
800 mm*

- Le 31 Juillet 1921, un décret ministériel "approuve la délibération du 05 Juin par laquelle le Conseil Municipal de Langan a décidé l'érection d'un monument à la mémoire de ses enfants morts pour la France".

- En Novembre 1921, le monument est inauguré et "un banquet est offert aux poilus de la Grande Guerre".

#### Remarque

Le cimetière, qui entourait l'église de Langan, a été transféré à Motte-Souris. Mais le monument aux morts est resté dans l'enclos. Il a été simplement déplacé de quelques mètres, de telle sorte qu'il se trouve aujourd'hui au sud de l'église, et non plus à l'ouest.

#### LES LANGANNAIS MORTS POUR LA FRANCE

Les noms des victimes de la guerre sont inscrits sur le Monument aux Morts de la Place de l'église. En voici la liste :

##### 1914

Auguste LEFEUVRE

Emile DENAIS

Pierre DENOUAL

Alexandre MARTIN

Alphonse LEFEUVRE

Célestin ROULLÉ

##### 1916

Alexandre MASSOT

Joseph ROUXIN

Jules SEVIN

Léon GENETAY

Henri SAILLARD

Jean RENAULT

Victor TEXIER

Joseph GEFFROY

Félix HAMONIAUX

##### 1919

Julien POIRIER et Emmanuel QUENOILLERE

##### 1915

Jean LEFEUVRE

Jean LINGOU

Henri JULIEN

Louis GEFFROY

Pierre AUBERT

Jean MAUDET

##### 1917

Pierre NEVEU

Jean CHENARD

Paul JULIEN

##### 1918

Jean GEFFROY

Pierre GOVIN

Joseph PINAULT

Joseph FIROT

Deux fois par an, pour marquer les anniversaires des armistices du 11 Novembre 1918 et du 08 Mai 1945, une gerbe est déposée au pied du Monument par les anciens combattants de LANGAN.

La population est alors invitée à rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France.

"Non ! plus jamais la guerre", clament les participants. Mais il ne faudra jamais oublier que des hommes sont morts pour que nous vivions libres.

Que pouvons-nous faire pour la paix ? Réponse page suivante

## SI TU VEUX LA PAIX

Les bruits de bottes se rapprochent ; on se bat en Europe tout près de chez nous ; on torture, on viole et on tue en Yougoslavie. Qu'y pouvons-nous ? Rien, car c'est bien connu : "si tu veux la paix, prépare la guerre".

Pierre GUILBERT n'est pas de cet avis. Il l'affirme magnifiquement dans le texte suivant : si chacun de nous change sincèrement son comportement, son état d'esprit, ....

### ALORS LA PAIX VIENDRA

Si tu crois qu'un sourire est plus fort qu'une arme,  
Si tu crois à la puissance d'une main offerte,  
Si tu crois que ce qui rassemble les hommes  
est plus important que ce qui les divise,  
Si tu crois qu'être différents est une richesse  
et non pas un danger  
Si tu sais regarder l'autre avec un brin d'amour,

Si le regard d'un enfant  
parvient encore à désarmer ton cœur,  
Si tu peux te réjouir de la joie de ton voisin,  
Si l'injustice qui frappe les autres te révolte autant  
que celle que tu subis,  
Si pour toi l'étranger est un frère qui t'est proposé,  
Si tu sais donner gratuitement  
un peu de ton temps par amour,  
Si tu sais accepter qu'un autre te rende service,  
Si tu partages ton pain  
et que tu saches y joindre un morceau de ton cœur,

Si tu crois qu'un pardon va plus loin  
qu'une vengeance...  
Si tu sais chanter le bonheur des autres  
et danser leur allégresse...  
Si tu sais accueillir et adopter un avis  
différent du tien...  
Si tu refuses de battre ta coulpe sur la  
poitrine des autres,

Si pour toi l'autre est d'abord un frère,  
Si la colère est pour toi une faiblesse,  
non une preuve de force,  
Si tu préfères être lésé que de faire tort à  
quelqu'un,  
Si tu refuses qu'après toi ce soit le  
déluge,  
Si tu te ranges du côté du pauvre et de  
l'opprimé  
sans te prendre pour un héros,  
Si tu crois que l'amour est la seule force  
de discussion,  
Si tu crois que la paix est possible

... ALORS LA PAIX VIENDRA